



# 1971-2017

## Quelques éléments d'histoire de la FFSA



- 1969, premières « méthodes » d'entraînement d'activités physiques et Sportives pour handicapés mentaux à Paris. - -
- 1971, création de la « fédération française de sport pour handicapés mentaux » (FFSHM).
- 1974, la fédération devient « Fédération Française d'Éducation par le Sport des Personnes Handicapées Mentales » (FFESPHM)
- 1975, la FFESPHM est agréée par le Ministère des Sports.
- 1977, la FFESPHM reçoit, par décret, sa délégation de service public pour l'organisation des activités sportives pour les personnes handicapées mentales. Mise à disposition d'un premier cadre technique par le Ministère en charge des Sports (Henri Miau).
- 1978, premières formations fédérales pour les professionnels du milieu médico-social et des bénévoles du milieu associatif.



- 1980, 1<sup>ère</sup> organisation sportive fédérale en trois niveaux de pratique (les 3 divisions) pour l'ensemble de ses rencontres
  - Création par le ministère des sports du « Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1<sup>er</sup> degré pour l'encadrement des APS des personnes handicapées mentales »
- 1983 : la FFESPHM devient « Fédération Française du Sport Adapté » (FFSA)
- Elle FFSA intègre le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF),
- Elle organise les « 1ers Jeux Nationaux du Sport Adapté », à Roanne, du 11 au 15 mai 1983
- Nomination d'un Directeur Technique National (DTN) à la FFSA



- 8 au 13 juin 84, première rencontre sportive européenne à Madrid intitulée « Special Sport », organisé par l'association espagnole ANDE

- 1986, création de l'INAS FMH en Hollande

- 1990 création du COFLASH (FFSA + FF Handisport) qui deviendra en Le CPSF

- Dès 1991, affirmation de la mission sportive de la FFSA : organisation de « championnats de France »

- 1992, Première participation officielle à l'international :

- de l'IPC : (3 skieurs de fond SA en démonstration aux jeux paralympiques d'hiver d'Alberville)
- de l'INAS : premiers jeux internationaux INAS à Madrid



- 1994 Offre sportive SA diversifiée et structurée (« activités motrices », sport loisir, sport de compétition (3 divisions), « sport unifié », devenu sport scolaire adapté puis SA jeunes, sport paralympique),
- développement de coopérations avec le milieu sportif fédéral ordinaire
- 1996, développement des relations avec les grandes associations de parents (convention UNAPEI, contact puis charte avec APAJH en 2000, ...)
- 1997, plan d'action SA sur les activités motrices (calendrier national FFSA, financements spécifiques)
- 1997, nouveau logo FFSA: les « 3 mains »
- 1999 : La FFSA est reconnue d'Utilité Publique par décret



- 1999 Premier CNC des sportifs
- 2003, politique spécifique de l'Etat en direction des personnes en situation de handicap :
  - \* Création au CREPS de Bourges d'un pôle ressources national « sport et handicaps »
  - \* Création d'un chargé de mission « sport et handicap » au ministère
  - \* Création d'un réseau de référents « sport et handicaps » dans les services déconcentrés du ministère (DRJS et DDJS) et les établissements publics nationaux (CREPS)
  - \* Nomination de 12 conseillers techniques sportifs (CTS)
  - \* Incitation des fédérations dites "valides" à désigner un chargé de mission "sport et handicap", ....
- 2006, création du dispositif des « emplois STAPS » financés par le CNDS et la CNSA. La FFSA bénéficie de 150 emplois dans ses comités, ligues, au siège fédéral et dans qq établissements de l'UNAPEI.



- 2007, création du Comité Paralympique Français (FFSA et Handisport): le Sport Adapté dans une démarche de « haut niveau »
- 2008, pérennisation de 75 emplois et prolongement de leur financement par l'Etat (CNDS et CNSA)
- 25 février 2009, reconnaissance par le ministère du caractère de « haut niveau » de 5 disciplines SA et réintégration des peshmp au sein du mouvement Paralympique International, votée en AG de l'IPC, création et implantation de 5 pôles de haut niveau (athlétisme, basket-ball, football à Reims; natation, tennis de table à Poitiers, inscription sur les listes ministérielles de haut niveau de 74 premiers sportifs SA)
- 2009: Actions spécifiques en direction des personnes handicapées psychiques à la FFSA, (création d'une commission nationale)
- Décembre 2010, adhésion de la FFSA à DSISO (fédé sportive internationale pour trisomiques) qui devient SU-DS (Sports Union for Athletes with Down Syndrome)



- 2012, première participation de 5 sportifs FFSA dans la délégation française aux jeux paralympiques de Londres. Première médaille (de bronze) obtenue par un licencié FFSA
- Adoption du projet fédéral 2013-2017 et nouvel axe fédéral sur le « sport santé »
- 2013 : Développement d'une communication moderne du SA («Sport Adapté le mag», pages Facebook et tweeter FFSA, de ses CDSA et ligues, films « Adaptés » et « Différents comme tout le monde », photos, banderoles, calicots, guide du dirigeant...)
- 2013, élection d'une nouvelle équipe dirigeante présidée par Marc TRUFFAUT, nomination d'une nouvelle DTN, Marie Paule FERNEZ



- 2014 Renforcement des partenariats (Malakoff Médéric, Société Générale, FDJ...)
- 2014 Création des « Défis Nature » pour enrichir le programme sportif SA par des activités de loisir
- 2014: programme de formations spécifiques pour les conseillers techniques fédéraux des CDSA et ligues
- 2015 : Création du CNASEP (Centre national d'accompagnement social éducatif et professionnel) pour ses sportifs de haut niveau
- Depuis 2015, la FFSA renforce sa présence au sein des instances internationales:
  - 2015 création de la Confédération internationale francophone Sport Adapté culture (CIFSAC), présidée par Roy Compte;
  - 2017, lors de son AG électorale, l'INAS élit Marc Truffaut président international

